Salle : CHOMIENNE
Travée : 217
Métrage : 0,8

PRÉFECTURE DU RHONE

PRÉ - ARCHIVAGE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

BORDEREAU DE VERSEMENT

Partie réservée au service versant

Service versant : DIRECTION des COLLECTIVITES LOCALES - Secrétariat -

Date du versement : 4 août 1982

Nombre d'articles : 8

N° de téléphone : Poste 4242

Partie réservée aux Archives

N° du versement : 1429 W

Date de prise en charge : 13 Août 1982

Métrage : 0,8 ml.

n° 2593

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
1	Heures supplémentaires des années 1970 - 71 - 72 - 73 - 74 - 75 - 76 - 77 - 78 - 79 - 80.				
2	-Implantation et Restauration de l'Habitat Social en Centre Ville - Aide de l'E.P.R. 1979 -Projet d'Aménagement de FLEURIEU S/ SAONE 1978 - 1979 - - Conseils des Prud'hommes 1979 - 1982 - modifications de la carte -				
3	- Programme pluri-annuel de la Ville de LYON - 1979 - - Programme d'Action Foncière COURLY 1978 -				
4	- Développement des responsabilités Locales 1978 -79 - 80 -				
5	**- Le Tourisme dans le Département du RHONE -années 1967-68-69**				
6	**- Stage du S.C.O.M. 1967**				
					.../...

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate *(décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979)* et D en cas de communicabilité à 60 ans *(décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)*

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
7	- Réforme Administrative 1964				
8	- Rattachement des Communes de l'AIN et de l'ISERE au RHONE Année 1968				

Le Chef du service versant,

Marcel FARISSIER

Le Directeur des Services d'Archives,

LE DOCUMENTALISTE ARCHIVISTE
CHEF DU SERVICE DES PRÉ-ARCHIVES

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate *(décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979)* et D en cas de communicabilité à 60 ans *(décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)*

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.